

www.unep.org

United Nations Environment Programme
P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya
Tel: (254 2) 621234
Fax: (254 2) 623927
E-mail: cpinfo@unep.org
web: www.unep.org



Evaluation intégrée de l'impact de la libéralisation du commerce

Une étude de cas sur la filière du riz au Sénégal

Une étude de cas sur la filière du riz au Sénégal



United Nations Environment Programme
Division of Technology, Industry, and Economics
Economics and Trade Branch
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Geneva, Switzerland
Tel: +41 22 917 82 43
Fax: +41 22 917 80 76
Web: www.unep.ch/etu

DTI-0606-PA



Evaluation intégrée de l'impact de la libéralisation du commerce

Une étude de cas sur la filière du riz au Sénégal



Copyright PNUE, 2005

La présente publication peut être citée ou reproduite en totalité ou en partie et sous quelque forme qui soit dans un but pédagogique et non lucratif sans autorisation spéciale du détenteur du droit d'auteur, sous réserve qu'il soit fait clairement mention de ladite publication et de sa cote. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) serait reconnaissant de recevoir une copie de tout matériel qui fait référence à la présente publication.

La présente publication ne peut toutefois pas être vendue ou exploitée de façon commerciale sans l'autorisation préalable écrite du PNUE.

Première édition 2005

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. De plus, les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du PNUE, et la mention de marques et sociétés commerciales n'implique aucun appui de la part du PNUE.

ISBN: 92-807-2520-3



Imprimé sur papier recyclé
CyclusOffset

Avant-propos

La libéralisation de la filière du riz représente un des piliers centraux des réformes que le gouvernement sénégalais a entreprises ces dernières années dans le domaine de l'agriculture, dans un effort de revitalisation de l'économie, de lutte contre la pauvreté et d'autosuffisance alimentaire. Ainsi, les structures d'appui au développement et les décideurs ont opté pour la libéralisation du commerce et l'intégration du secteur agricole national comme instruments de stabilisation des marchés locaux de produits alimentaires et de stimulation de la croissance agricole.

Dès lors, le présent document présente les résultats de l'évaluation intégrée des impacts environnementaux, sociaux et économiques de la libéralisation du commerce et des échanges multilatéraux sur la filière du riz au Sénégal. Il est vrai que le secteur rizicole a fait l'objet de nombreuses études, notamment en ce qui concerne les pratiques culturales, les impacts de la riziculture sur la croissance économique, l'emploi et l'environnement, mais elles ont été réalisées, jusqu'à présent, de façon séparée. L'évaluation intégrée de l'ensemble des impacts de la libéralisation du commerce sur la filière du riz est une approche nouvelle. En outre, les impacts environnementaux ont moins retenu l'attention des analystes. L'évaluation de l'impact environnemental (EIE) et l'analyse coûts-avantages (ACA) ont été combinées au modèle d'équilibre partiel (MEP) – lequel incorpore à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs – pour faciliter l'évaluation intégrée des impacts environnementaux, sociaux et économiques de la libéralisation sur la filière du riz au Sénégal.

L'étude se concentre sur les principaux facteurs de l'impact de la libéralisation du commerce sur :

- *l'environnement* : réalisation des aménagements hydro-agricoles et des barrages (déforestation, déclin de la biodiversité), modification des pratiques culturales (intensification de la production rizicole, utilisation accrue des pesticides et insecticides) ;
- *le social* : foncier (affectation des terres, bail), migrations vers les zones de production, aménagements hydro-agricoles et barrages (risques sanitaires), équité et genre (inégalité d'accès aux ressources), consommation et nouveaux types de comportement, innovations technologiques, renforcement des capacités, formation et éducation ;
- *l'économique* : rentabilité des systèmes de production, lutte contre la pauvreté, emploi et revenus, prix et recettes de l'Etat, niveau des investissements, technologies et diversification.

Ce faisant, l'étude examine les politiques de soutien à la production nationale de riz et d'incitation à une meilleure intégration nationale et régionale pour remédier aux effets néfastes, ou au contraire accroître les effets bénéfiques de la libéralisation du commerce sur la filière du riz.

L'étude vise aussi à comprendre les changements intervenus sur les marchés rizicoles et sur les marchés des intrants commerciaux, des services et des ressources domestiques que les agriculteurs utilisent pour la production de riz et dans leur environnement.

L'évaluation intégrée des impacts environnementaux et sociaux de la libéralisation du commerce sur la filière du riz est très importante dans la mesure où elle fournit les bases nécessaires à l'élaboration de

politiques visant à réduire les externalités négatives et à maximiser les gains nets liés à la libéralisation du commerce, et doit permettre de renforcer les capacités nationales. En dégagant les mesures nécessaires à la promotion d'une production nationale de riz durable et en formulant un plan d'actions prioritaires dans le cadre de la libéralisation du commerce, les conclusions et recommandations de l'étude pourraient être utilisées par les différents acteurs impliqués dans la filière du riz.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent aux nombreuses institutions et personnes-ressources qui ont assuré le succès de la présente étude. C'est particulièrement le cas de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de la Faculté des sciences et des techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), principale institution sénégalaise responsable de la conduite de la présente recherche, de la Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques (DAPS) du Ministère sénégalais de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique (MAEH) et du Comité interprofessionnel du riz (CIRIZ).

Notre profonde gratitude va également au Comité directeur chargé de l'orientation et du suivi du projet dont l'appui inestimable et l'engagement nous ont permis de bénéficier de l'expertise et des conseils de la Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED), de la Société de développement agricole et industriel (SODAGRI), du Centre interprofessionnel de formation aux métiers de l'agriculture (CIFA), des organismes d'information et de surveillance de la filière du riz que sont l'Observatoire national du riz au Sénégal (ONRS) et l'Agence de régulation des marchés (ARM), du Ministère du commerce, du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature, du MAEH et du Ministère de l'économie et des finances, des directions régionales du développement rural de Fatick, Kaolack, Kolda et Saint-Louis, du secteur privé, des organisations paysannes, des commerçants, des importateurs, des organisations non gouvernementales (ONG), de l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) et du Centre de suivi écologique (CSE).

Nous tenons aussi à exprimer notre reconnaissance aux membres du Comité scientifique de cette étude : le Professeur Amadou Tidiane Ba, Directeur de l'ISE, Jeanne Koopman de l'Université de Boston, professeur visiteur à l'ISE, le Dr Hélène David Benz, chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), et Jean-René Cuzon, assistant-technique au MAEH, pour leur soutien éclairé.

Il nous faut également remercier l'équipe de recherche composée du Professeur Abdoulaye Sene, coordinateur, Abdoul Aziz Gueye, Amath Dior Mbaye, Seydou Camara, Issa Mbaye, des personnes-ressources : Amadou Fall Diouf, Dr Mame Ndiobo Diene (DAPS), Magatte Ba (CSE), Abdoulaye Fall (ISRA), Pathé Balde (DEEC), Mbaye Mbengue Faye (consultant), Dr Henry Lo (ISE) et Ibrahima Dieng (doctorant à l'ISE) qui ont complété les informations et fourni des données nécessaires à la présente étude, ainsi que l'ensemble du personnel administratif et technique de l'ISE.

Au niveau du PNUE, le projet a été initié et supervisé par Hussein Abaza, chef du Service économie et commerce (SEC), qui n'a ménagé aucun effort pour son bon déroulement. Une mention spéciale revient à Sophie Forster Carbonnier et Mariko Hara, chargées de programme, qui ont coordonné le projet et apporté un appui scientifique et technique. Qu'ils en soient ici remerciés. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme international sur le riz qui concerne six autres pays en développement. L'objectif global de ce type de programme est d'évaluer l'impact environnemental, social et économique des politiques

économiques dans les secteurs s'appuyant sur les ressources naturelles afin de favoriser l'élaboration de politiques propices au développement durable. Les différents rapports nationaux ont été rédigés par les équipes nationales, ainsi que les résumés inclus dans le rapport de synthèse intitulé *Evaluation intégrée de la libéralisation du commerce sur la filière du riz. Projets par pays du PNUE – Série III. Un rapport de synthèse*. Il convient, à cet égard, de remercier Jan Joost Kessler, Konrad von Moltke et Fulai Sheng pour leurs études critiques des projets de rapport. Cela vaut également pour les membres du Groupe de travail international sur le riz mis en place par le PNUE dans le but d'appuyer les équipes nationales et la mise en œuvre des projets. Ce groupe, dont les membres ont participé aux deux réunions d'experts internationales, tenues les 19-20 février et 17-18 novembre 2003 à Genève, au cours desquelles ils ont fait des communications et commentaires utiles, était composé de : Tunji Akande (Institut nigérian de recherche sociale et économique), Claude Auroi (IUED), Luisa Bernal (South Centre), Concepción Calpe (FAO), Céline Charveriat (Oxfam International), Martha Chouchena-Rojas (UICN), Aliou Diagne (ADRAO), Salah El Serafy (consultant, USA), Aimée Gonzales (WWF International), Dongmei Guo (Ministère de la protection de l'environnement, Chine), Nestor Gutierrez (FEDEARROZ, Colombie), Mark Halle (IISD), Dimitris Diakosavvas (OCDE), Panos Konandreas (FAO), Doug Koplou (Earth Track, Inc.), Hans-Jörg Lehmann (Office fédéral de l'agriculture, Berne), Eric Peters (Commission européenne), Majda Petschen (OMC), Shishir Priyadarshi (South Centre), Sarah Richardson (Maeander Entreprises Ltd., Canada), Abdoulaye Sene (ISE), Shefali Sharma (IATP), Miho Shirotori (CNUCED), Matius Suparmoko (Université Jenderal Soedirman, Indonésie), Robert Teh (OMC), Gerard van Dijk (Bureau régional du PNUE pour l'Europe), Truong van Tuyen (Ecole d'agriculture et de foresterie de l'Université de Hue, Vietnam), Scott Vaughan (ex-Carnegie Endowment for International Peace), Rene Vossenaar (CNUCED) et Alex Werth (ICTSD).

Ces remerciements s'étendent à Anne Menthon qui a assuré la relecture et la correction de la présente version de l'étude, les auteurs restant, cependant, seuls responsables des opinions qui y sont exprimées, ainsi qu'à Désirée Leon et Rahila Mughal pour leur soutien administratif précieux.

Enfin, le PNUE-DTIE/SEC souhaite exprimer sa profonde gratitude au Ministère norvégien des affaires extérieures qui, en mettant des fonds à disposition, a permis à ce projet de devenir réalité.

Le programme des Nations Unies pour l'environnement

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est l'organe qui assure la coordination globale des activités environnementales du système des Nations Unies. Il a pour mission de montrer la voie et d'encourager la coopération pour protéger l'environnement tout en étant une source d'inspiration et d'information pour les peuples, et un instrument de facilitation leur permettant d'améliorer la qualité de leur vie sans toutefois compromettre celle des générations futures. A cette fin, le PNUE a pour mandat d'observer, de surveiller et d'évaluer l'état de l'environnement mondial, d'améliorer nos connaissances scientifiques sur les changements environnementaux, et de voir comment ces changements peuvent être gérés par des politiques nationales et accords internationaux tournés vers l'action. Aussi, les activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du PNUE visent essentiellement à aider les pays à mieux gérer les questions environnementales, notamment celles liées à la gestion des ressources en eau douce et en terres, à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, à la gestion des écosystèmes marins et côtiers, et à sensibiliser les décideurs industriels à recourir à des techniques de production moins polluantes et éco-efficentes.

Le PNUE, dont le siège se trouve à Nairobi (Kenya), a fêté ses 30 ans en 2002. Durant plus d'un quart de siècle et en partenariat avec un nombre élevé d'organisations, il a donné une impulsion substantielle au développement de la politique et du droit de l'environnement au niveau international, à la surveillance continue et à l'évaluation de l'environnement, ainsi qu'à la compréhension scientifique des changements planétaires. Le PNUE a également participé activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de conventions environnementales internationales majeures et continue d'œuvrer dans ce sens. A cet égard, le PNUE administre parallèlement divers accords environnementaux multilatéraux (AEM) tels que la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (SBC), la Convention de

预览已结束，完整报告链接和

<https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?re>